



**Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne
Réponse de RTE à la contribution déposée par le réseau
de Soutien Mutuel en réponse aux Mégaprojets
Énergétiques le 11 Novembre 2017**

Le 23 novembre 2017

A la lecture des deux premiers chapitres relatifs à la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), nous notons avec intérêt que, dans les deux cas, les interventions de la CRE ont eu pour objet de rappeler que l'intérêt d'une nouvelle interconnexion devait être évalué à l'aune de son rapport coût-efficacité et de son intérêt pour les consommateurs européens avant de prendre toute décision.

RTE fait observer que la délibération de la CRE du 21 septembre dernier relative au partage des coûts du projet Golfe de Gascogne s'inscrit en totale cohérence avec les positions affichées précédemment par le régulateur. Dans cette délibération et le document associé, la CRE reconnaît, sur la base des analyses techniques et économiques qui lui ont été présentées, le bien-fondé socio-économique de l'interconnexion Golfe de Gascogne pour le consommateur européen et subordonne la réalisation de ce projet à sa neutralité économique pour le consommateur français en limitant la contribution de RTE à 528 M€.

A la lecture des extraits des rapports de la CRE dont il est fait mention, il n'apparaît pas que la CRE exprime le constat d'une situation de surcapacité. Attentive à ce que l'exploitation de l'interconnexion France Espagne réponde aux engagements des gestionnaires de réseau, le régulateur tire simplement le constat que le niveau de capacité d'échange nette (NTC) prévisionnel de 2800 MW sur la frontière ne pouvait être atteint en raison d'un retard au renforcement du réseau espagnol. Les chroniques de transit de l'IESOE montrent que ce niveau de NTC est désormais atteint et que l'introduction de la nouvelle ligne Baixas – Santa Llogaia renforce la capacité de l'interconnexion à hauteur des valeurs identifiées dans les analyses prévisionnelles, soit 2800 MW.

Les chapitres suivants font état selon vous d'une interconnexion sur-capacitaire. Nous ne partageons pas cette conclusion. Si tel était le cas, le nombre d'heures de congestion de l'interconnexion France Espagne serait très faible, voire nul. En effet, le document détaillant le retour d'expérience tiré d'un an d'utilisation de Baixas - Santa Loggaia (disponible sous www.inelfe.eu) fait clairement apparaître que, même après la mise en œuvre de ce nouvel ouvrage, l'interconnexion est l'objet de congestions près de 75% du temps.

Réponse de RTE à la contribution déposée par le réseau de Soutien Mutuel en réponse aux Mégaprojets Énergétiques du 11 Novembre 2017

	Un an avant mise en conduite (du 05/10/14 au 04/10/15)		Un an après mise en conduite (du 05/10/15 au 04/10/16)	
Nombre d'heures sans congestion	1,128	12.84%	2,197	25.01%
Nombre d'heures avec congestion	7,656	87.16%	6,587	74.99%

Enfin, nous ne partageons pas la méthodologie de calcul de la NTC que vous évoquez, qui conduirait à considérer 3000 MW uniquement sur la façade Atlantique. La NTC n'est pas la somme algébrique des capacités de chaque liaison traversant la frontière. Vous trouverez les informations relatives au calcul de la NTC dans notre réponse apportée à la contribution du CADE mise à jour le 13 Novembre 2017.